



ASSOCIATION POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DE COLOMBIER - FONTAINE

6, Grande Rue – 25420 DAMPIERRE SUR LE DOUBS – Tél. 03 81 93 63 40

Compte-rendu de la réunion du Comité du 8 Février 2015

*Présents : J. BARON, S. BATAILLARD, P. BIENMULLER, A. CHOIGNARD, G. DACOSTA,
A. GALLIOT, D. KUDELKA, D. LUTTENAUER, B. PERROTEY, J. POULETTE,
J. VALET, Y. TOCHOT.*

Absents: C. BAN (excusé), D. BONGARDEN (excusé), E. BLOND,

ORDRE DU JOUR

- Le mot du Président.
- Formation écoles CC3C
- Travaux prévus en 2015.
- Alevinage 2015
- Questions diverses.

1. Mot du Président :

Le Président Yves Tochot remercie les membres du Comité qui ont pu se rendre disponibles pour cette réunion essentiellement dédiée à l'alevinage 2015.

2. Formation écoles CC3C :

La formation des élèves de l'école de la CC3C de Saint-Maurice-Colombier ayant démarrée le 08 Janvier 2015 est terminée. Elle a rencontré un très vif succès tant auprès des Professeurs que des élèves.

Elle se poursuit actuellement à l'école de Colombier-Fontaine où une séance sur le « cycle de l'eau et la pollution » a déjà eu lieu auprès des élèves des classes CE1 et CE2.

Deux autres dates sont prévues : les 12 et 19 Février 2015 où nous formerons les élèves des classes CM1 et CM2 sur « les différents cours d'eau » et « le cycle de l'eau et la pollution ».

En Mars ce sont les élèves de Longevelle sur le Doubs et en Avril ceux de Dampierre sur le Doubs qui profiteront de ces formations très utiles et enrichissantes.

3. Travaux prévus en 2015 :

Il reste une distance d'environ 300 mètres à défricher pour arriver au terme de notre campagne de réhabilitation du ruisseau le « Bief ».

Madame Danièle LEFEVRE Maire de Colombier-Fontaine a rencontré Monsieur Thierry responsable environnement à la CC3C afin de lui demander d'intervenir avec une « épareuse » pour nous aider à terminer notre travail. Ce qui sera fait prochainement. Notre Président Yves TOCHOT va prendre contact avec ce Monsieur pour bien fixer les choses et assurer le suivi des travaux à faire au bord du ruisseau.

Une fois le nettoyage du « Bief » terminé, nous devons nettoyer le terrain situé au bord du Doubs à Saint-Maurice-Colombier face au village du « Châtelot » sur le terrain communal afin de pouvoir y accéder, pêcher et garer sa voiture.

Suivra ensuite le ruisseau « de Soulce » situé entre les « Beussières » et le barrage du Châtelot qui est également à nettoyer.

Et pour terminer nous envisageons le nettoyage des rives du Doubs à certains endroits offrant de réelles possibilités de pêche. Il est vrai que tout au long de notre linéaire, se cachent de beaux endroits offrant des postes intéressants pour le carnassier ou la friture mais qui sont trop encombrés pour y accéder. Notre but est de réhabiliter ces sites de pêche propices à de belles prises.

4. ALEVINAGE 2015 :

Tous les membres du Comité présents ont voté pour l'alevinage 2015 suivant.

Pisciculteur retenu pour cette année :

Pisciculture BEAUME lieu-dit Les Chayots Route d'Auxelle 90330 - CHAUX.

Ont été retenus les alevinages suivants :

| Type de poisson | Quantité | Lieu d'alevinage | Dates d'alevinage |
|---------------------|----------|--|-------------------|
| Truites arc en ciel | 200 Kg | Doubs (entre le pont de Colombier et le barrage du Gué de l'épine) | Mars 2015 |
| Truites arc en ciel | 50 Kg | Canal (Colombier-Fontaine entre l'écluse n° 20 du Moulin Rayot et l'écluse suivante n° 21 en direction de St Maurice) | Mars 2015 |
| Truites arc en ciel | 100 Kg | Doubs (entre le pont de Colombier et le barrage du Gué de l'épine) | Fin avril 2015 |
| Carpes 3 étés | 100 Kg | Canal (Réparti dans les 4 biefs entre Colombier et Blussans) | Mars 2015 |
| Brochetons < 800 gr | 50 Kg | Doubs (Entre la passerelle de Longevelle et le barrage du Gué de l'épine) | Mars 2015 |
| Sandres 2/3 étés | 50 Kg | Doubs (Entre la passerelle de Longevelle et le barrage du Gué de l'épine) | Mars 2015 |
| Perches 2/3 étés | 20 KG | Canal (Colombier-Fontaine entre l'écluse du moulin Rayot de La Raydans et l'écluse suivante n° 21 en direction de St Maurice) | Mars 2015 |
| Perches 2/3 étés | 30 KG | Doubs (Entre la passerelle de Longevelle et le barrage du Gué de l'épine) | Mars 2015 |

Mise à part les truites, les dates d'alevinage pourront être revues en fonction des disponibilités du pisciculteur et de la période la plus favorable.

Prix de revient de l'alevinage 2015 :

| Type de poisson | Truite A en C | carpe | brocheton | sandre | perche | Total TTC |
|-----------------|---------------|----------|-----------|------------|----------|-------------------|
| Prix TTC kg | 3,79 € | 2,69 € | 10,49 € | 20,04 € | 9,23 € | |
| Quantité | 350 | 100 | 50 | 50 | 50 | |
| Prix de revient | 1 326,50 € | 269,00 € | 524,50 € | 1 002,00 € | 461,50 € | 3 583,50 € |

5. Questions diverses :

Point sur les passerelles de terrain proche de la mise à l'eau :

Un rendez-vous est prévu entre le garde Fédéral Thomas POULLEAU, le Maire de Longevelle sur le Doubs et notre Président Yves TOCHOT afin de faire un point complet sur les parcelles de terrain avoisinant la mise à l'eau des Beussières. Ceci permettra de bien finaliser les démarches avant la construction de la mise à l'eau prévue courant Printemps/Été 2015.

Chemin d'accès à la mise à l'eau des « Beussières » :

Le chemin actuel étant un peu dégradé, notre Président Yves TOCHOT a rencontré le 20 Janvier dernier Mr Pierre Aimé GIRARDOT Maire de Longevelle sur le Doubs à ce sujet ; un accord a été trouvé concernant l'entretien du chemin. On constate déjà que certains trous ont été rebouchés et il ne devrait pas y avoir de problème pour accéder à la mise à l'eau avec des véhicules dès sa mise en place.

Nouvel agrément pour notre Garde Particulier :

Notre Garde Particulier Mr Sébastien BATAILLARD s'est rendu au tribunal de grande instance de Montbéliard pour signer son nouvel agrément pour la période de 2015 à 2018.

Rappel : Son activité actuellement définie sur la zone allant du barrage des « Méquillet Noblot » jusqu'à Blussangeaux va s'étendre puisque son nouvel agrément lui permettra de faire partie de la « Brigade des gardes de la Fédération ». Il pourra ainsi en cas de besoin être appelé à intervenir à la demande de la police de l'eau, dans d'autres secteurs, en fonction de ses disponibilités, sur des cas d'incivilités constatées.

Etat des comptes de la société :

L'état des comptes de notre société devrait nous permettre de financer la part de la mise à l'eau qui nous revient sans trop de préoccupation. Des demandes de subventions ont été demandées dans les différentes Mairies de la CC3C de Colombier-Fontaine, au Conseil Général du Doubs, à l'Amicale de Montbéliard pour nous aider à financer ces travaux, mais également pallier aux frais de formation des écoles de la CC3C que nous avons pris en charge (pêche à la truite et autres).

Date de l'Assemblée Générale AAPPMA Colombier-Fontaine :

Dorénavant l'Assemblée Générale de notre Société aura lieu fin Novembre / début Décembre de l'année en cours, afin de clôturer les comptes et les affaires dans l'année en cours et non au début de l'année suivante comme c'est le cas actuellement.

L'ordre du jour étant épuisé, fin de la réunion à 11h00

Le Secrétaire Jacques POULETTE

Le Président Yves TOCHOT



Passerelle sur le canal du moulin de l'Épine
Proche de la future mise à l'eau des Beussières